



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial 4 janvier 2022

SOMMAIRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

. Arrêté conjoint Préfet des Pyrénées-Orientales / Préfet maritime de la Méditerranée du 4 janvier 2022 portant nomination des membres du conseil de gestion du parc naturel marin du Golfe du Lion

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Pyrénées- Orientales

SERVICES A LA PERSONNE

. Récépissé modificatif de déclaration d'un organisme services à la personne. Dossier RACHID ADDA, 22, rue des Séquoias – 66270 LE SOLER – SAP N°825 031 255

. Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne. Dossier GISSV (groupement d'Intervention de Secours et de Soutien aux Victimes), 13, avenue du président Doumer – 66000 PERPIGNAN – SAP N°905 128 443

. Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne. Dossier AMINA BOURZIG, 92, boulevard de Las Bigues – 66140 CANET EN ROUSSILLON – SAP N°881 325 666

. Arrêté DDETS/SCRT/2022003-001 accordant la médaille d'honneur du travail, à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2022

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION

. Arrêté DDPP/SPAE/2021364-0001 du 29 décembre 2021 abrogeant l'arrêté du 20 novembre 2018 et portant renouvellement de l'habilitation sanitaire à Mme GOOSSENS Camila, docteur vétérinaire

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

. Arrêté du 23 décembre 2021 modifiant l'arrêté du 1^{er} juillet 2021 portant dérogation à l'interdiction de capture d'un spécimen d'ours brun (*ursus arctos*) afin de procéder à son équipement télémétrique

CENTRE HOSPITALIER DE THUIR

. Décision du 1^{er} octobre 2021 portant délégation de signature aux membres du corps de direction



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Recueil des actes administratifs

N° DDTM/SML/2021-364.0001 du 04 JAN. 2022



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Recueil des actes administratifs

N° 366/2021 du 04 JAN 2022

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL CONJOINT N°
portant nomination des membres du conseil de
gestion du parc naturel marin du golfe du Lion

Le préfet des Pyrénées-Orientales ;

Le préfet Maritime de la Méditerranée ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 334-3 et R. 334-27 et suivants ;

Vu le décret n° 2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du parc naturel marin du golfe du Lion, et notamment ses articles 2 et 3 ;

Vu les propositions de nominations de représentants transmises par les instances membres du conseil de gestion du parc naturel marin du golfe du Lion ;

Vu le jugement du 18 décembre 2013 prononçant la liquidation judiciaire de l'organisation de producteurs du quartier de Port-Vendres PRO-QUA-PORT ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales.;

ARRÊTENT

Article 1

La composition du conseil de gestion du parc naturel marin du golfe du Lion est la suivante :

1/ Cinq représentants de l'État

- a) Le directeur interrégional de la mer Méditerranée, ou son représentant ;
- b) Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Occitanie, ou son représentant
- c) Le directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, ou son représentant ;

d) Le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales, ou son représentant ;

e) Le commandant de la zone maritime Méditerranée, ou son représentant ;

2/ Dix-huit représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements

a) Conseil régional d'Occitanie

- Madame Agnès LANGEVINE, titulaire
- Monsieur Christophe MANAS, suppléant

b) Conseil départemental des Pyrénées-Orientales

- Madame Hermeline MALHERBE, titulaire
- Monsieur Nicolas GARCIA, suppléant

c) Conseil départemental de l'Aude

- Monsieur Francis MORLON, titulaire
- Monsieur Didier ALDEBERT, suppléant

d) Communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole

- Monsieur Marc MEDINA, titulaire
- Monsieur Robert VILA, suppléant

e) Communauté de communes Albères Côte Vermeille Ilibéris

- Madame Huguette PONS, titulaire
- Monsieur Aimé ALBERTY, suppléant

f) Communauté de communes Sud Roussillon

- Madame Nathalie PINEAU, titulaire
- Monsieur Jacques FIGUERAS, suppléant

g) Commune de Leucate

- Madame Marie BRETON, titulaire
- Monsieur Lucas JAULENT, suppléant

h) Commune du Barcarès

- Monsieur Alain FERRAND, titulaire
- Madame Marie-Laure GUIRADO, suppléante

i) Commune de Torreilles

- Madame Cécile MARGAIL, titulaire

- Madame Virginie PORTEILS, suppléante

j) Commune de Sainte-Marie-la-Mer

- Monsieur Edmond JORDA, titulaire

- Madame Sandrine LOZANO, suppléante

k) Commune de Canet-en-Roussillon

- Monsieur Stéphane LODA, titulaire

- Monsieur Jean-Marie PORTES, suppléant

l) Commune de Saint-Cyprien

- Monsieur Thierry DEL POSO, titulaire

- Madame Katia ROMAGOSA, suppléante

m) Commune d'Elne

- Madame Annie PEZIN, titulaire

- Madame Sylvaine CANDILLE, suppléante

n) Commune d'Argelès-sur-Mer

- Monsieur Antoine PARRA, titulaire

- Madame Valérie PICOT, suppléante

o) Commune de Collioure

- Monsieur Jean-Pierre GILLERY, titulaire

- Monsieur Joël BOUSCARRA, suppléant

p) Commune de Port-Vendres

- Monsieur Grégory MARTY, titulaire

- Monsieur Gabriel FERNANDEZ, suppléant

q) Commune de Banvuls-sur-Mer

- Monsieur Jean-Michel SOLÉ, titulaire

- Monsieur Guy VINOT, suppléant

r) Commune de Cerbère

- Monsieur Christian GRAU, titulaire

- Monsieur Jérôme CANOVAS, suppléant

3/ Un représentant du syndicat mixte chargé de la gestion du parc naturel régional de la Narbonnaise

- Monsieur Didier CODORNIU, titulaire
- Monsieur Benjamin ASSIE, suppléant

4/ Un représentant de l'organisme de gestion de la réserve naturelle nationale marine de Cerbère-Banyuls

- Madame Martine ROLLAND, titulaire
- Madame Madeleine GARCIA VIDAL, suppléante

5/ Quatorze représentants des organisations représentatives des professionnels

a) Représentant du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Occitanie (CRPMEM Occitanie)

b) Représentant du Comité interdépartemental des pêches maritimes et des élevages marins (CIDPMEM 66/11)

c) Prud'homie de pêche de Leucate

- Monsieur Erwan BERTON, titulaire
- Monsieur Loïc DAVID, suppléant

d) Prud'homie de pêche de Saint-Laurent-de-la-Salanque

- Monsieur Marc ALBERNY, titulaire
- Monsieur Stéphane ROSES, suppléant

e) Prud'homie de pêche de Saint-Cyprien

- Monsieur Manuel MARTINEZ, titulaire
- Monsieur Lilian MARTINEZ, suppléant

f) Section régionale de la conchyliculture de Méditerranée

- Monsieur Patrice LAFONT, titulaire
- Monsieur Denis REGLER, suppléant

g) Organisation de producteurs du quartier du Port-Vendres PRO-QUA-PORT

h) Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales

- Monsieur Laurent BARREDA, titulaire
- Monsieur Brice CASSAGNES, suppléant

i) Chambre de commerce et d'industrie des Pyrénées-Orientales

- Monsieur Jean-Pierre NAVARRO, titulaire

- Monsieur Bernard FOURCADE, suppléant

j) Le comité départemental du tourisme des Pyrénées-Orientales (Agence de Développement Touristique des Pyrénées-Orientales)

- Madame Aude VIVES, titulaire

- Monsieur Remy VERNIER, suppléant

k) Représentants des entreprises de plongée de loisirs

Proposés par le syndicat national des entreprises de plongée loisir (SNEPL, intégré dans la FNEAPL):

- Monsieur François POCH, titulaire

- Monsieur Damien BRASSART, suppléant

Proposés par le groupement des structures professionnelles de plongée des Pyrénées-Orientales (GS3PO):

- Monsieur Thierry BOUTHORS, titulaire

- Monsieur Alain MAYER, suppléant

l) Représentant des entreprises de transport maritime de passagers

Proposés par l'association des Armateurs Manche Atlantique Méditerranée (ARMAM)

- Monsieur Guilhem HUBERT, titulaire

- Monsieur Patrick HUBERT, suppléant

m) Représentant des gestionnaires de port de plaisance

Proposés par l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie (UVPO):

- Monsieur Serge PALLARES, titulaire

- Monsieur Marc BERNADI, suppléant

6/ Sept représentants des organisations d'usagers

a) Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF)

- Monsieur Jean-Claude HODEAU, titulaire

- Monsieur Jean MITSIALIS, suppléant

b) Fédération française des pêcheurs en mer (FFPM)

- Monsieur Jean-Marie PEREZ, titulaire

- Monsieur Roger DURCA, suppléant

c) Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM)

- Monsieur Pierre DUNAC, titulaire

8/ Dix personnalités qualifiées

- a) Observatoire Océanologique de Banvuls-sur-Mer (OOB)
 - Monsieur Yves DESDEVISES
- b) Institut français de recherche et d'exploitation de la mer (IFREMER)
 - Madame Maria RUYSSSEN
- c) Centre d'études et de promotion des activités lagunaires et maritimes (CEPRALMAR)
 - Monsieur Loïc LINARES
- d) Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)
 - Monsieur Philippe LENFANT
 - Monsieur Hervé BLANCHARD
- e) Conservatoire du littoral
 - Monsieur Cédric BOHUN
- f) Pays Pyrénées-Méditerranée
 - Nathalie REGOND PLANAS
- g) Préfet des Pyrénées-Orientales
 - Monsieur Gilles BOEUF
 - Madame Catherine PIANTE
- h) Préfet de l'Aude
 - Monsieur Alain BARSELO

Article 2

Les membres du conseil de gestion sont nommés pour une durée de cinq ans à compter du 2 juin 2017. Le membre qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions. Les personnalités qualifiées peuvent donner mandat à un autre membre du conseil de gestion.

Article 3

Le préfet maritime de la Méditerranée et le préfet des Pyrénées-Orientales exercent auprès du conseil de gestion les fonctions de commissaire du Gouvernement dans les conditions fixées par l'article R. 334-35 du code de l'environnement.

Article 4

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral conjoint n°214/2020 du 26 octobre 2020 portant désignation des membres du conseil de gestion du parc naturel marin du golfe du Lion.

Article 5

Le préfet des Pyrénées-Orientales, le préfet maritime de la Méditerranée et le directeur de l'Office français de la biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales et dont copie sera transmise à chaque membre du conseil de gestion.

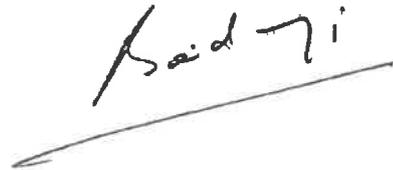
Le Préfet des Pyrénées-Orientales



Etienne STOSKOPF

Le Préfet maritime de Méditerranée

Le vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi
préfet Maritime de la Méditerranée,





**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté du

23 DEC. 2021

modifiant l'arrêté du 1^{er} juillet 2021 portant dérogation à l'interdiction de capture d'un spécimen d'Ours brun (*Ursus arctos*) afin de procéder à son équipement télémétrique

NOR : TREL2138818A

La ministre de la transition écologique,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 411-1, L. 411-2 et R. 411-6 à R. 411-14 ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 1999 modifié fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ;

Vu l'arrêté du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4^o de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2007 modifié fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2021 portant dérogation à l'interdiction de capture d'un spécimen d'Ours brun (*Ursus arctos*) afin de procéder à son équipement télémétrique, délivré à l'Office français de la biodiversité (OFB) ;

Vu la demande en date du 23 décembre 2021 de l'OFB sollicitant la prorogation de l'arrêté du 1^{er} juillet 2021 susvisé jusqu'au 31 décembre 2022 ;

Considérant que la capture et l'équipement télémétrique de l'ours Goyat sont préconisés en l'absence d'autre solution satisfaisante pour le contacter et pouvoir ultérieurement mener à bien son conditionnement aversif, lui-même destiné à corriger son comportement anormalement prédateur ;

Considérant que cette opération n'a pas pour objet l'élimination de l'individu, et qu'elle n'est donc pas susceptible de nuire à l'état de conservation de la population ursine des Pyrénées ;

Considérant, au vu des éléments rappelés dans la demande de l'OFB en date du 23 décembre 2021 susvisée, que les motivations et les circonstances ayant prévalu à la prise de l'arrêté du 1^{er} juillet 2021 susvisé sont toujours d'actualité ;

Considérant que, dans ces conditions, une prolongation limitée à une durée de six mois de l'activité visée par l'arrêté du 1^{er} juillet 2021 ne constitue pas une modification substantielle de ladite activité ;

Considérant en conséquence qu'il apparaît nécessaire de délivrer à l'OFB un arrêté ministériel modificatif prorogeant l'arrêté du 1^{er} juillet 2021 précité pour une durée limitée à six mois,

ARRÊTE :

Article 1 :

L'arrêté du 1^{er} juillet 2021 susvisé est ainsi modifié :

À l'article 3, les mots « 31 décembre 2021 » sont remplacés par les mots « 30 juin 2022 ».

Article 2 :

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa notification :

– par la voie d'un recours administratif. L'absence de réponse dans le délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet, qui peut elle-même faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent,

– par la voie d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent, qui peut s'exercer par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 :

Le présent arrêté est notifié à l'OFB. Il est publié au Bulletin officiel du ministère de la transition écologique et au recueil des actes administratifs des préfectures de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Orientales.

Article 4 :

Le directeur de l'eau et de la biodiversité, le préfet de la région Occitanie coordonnateur du massif des Pyrénées, la préfète de l'Ariège, le préfet de l'Aude, le préfet de la Haute-Garonne, le préfet des Pyrénées-Atlantiques, le préfet des Hautes-Pyrénées et le préfet des Pyrénées-Orientales sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 23 DEC. 2021

La ministre de la transition écologique

Pour la ministre et par délégation :

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur de l'eau et de la biodiversité

Olivier THIBAUT



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ORIENTALES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale de la Protection des
Populations
Service Santé Protection Animale et
Environnement

ARRETE PREFECTORAL n° DDPP/SPAE 2021-364-001 du 30/12/2021, abrogeant l'arrêté préfectoral n°2018-324-001 du 20/11/2018 et portant renouvellement de l'habilitation sanitaire à Mme GOOSSENS Camila, docteur-vétérinaire

Le préfet des Pyrénées-Orientales

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L.203-1 à L.203-7, L223-5 à L223-6, R.203-3 à R.203-16 et R242-33 ;

Vu le décret n°80-516 du 4 juillet 1980, modifié par le décret n°90-1033 du 19 novembre 1990 et par le décret 2003-768 du 1^{er} Août 2003, relatif à l'exécution des mesures de prophylaxie collective des maladies des animaux ;

Vu le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

Vu l'arrêté du 16 mai 2007 relatif aux obligations en matière de formation continue nécessaire à l'exercice des missions du vétérinaire sanitaire ;

Vu l'arrêté du 23/07/2012 relatif aux conditions d'exercice du vétérinaire sanitaire ;

Vu l'arrêté du 25/11/2013 relatif aux obligations en matière de formation préalable à l'obtention de l'habilitation sanitaire ;

Vu l'arrêté préfectoral N° PREF/SCPPAT/2020-327-0026 du 24/08/2020, portant délégation de signature à Mme Estelle BOHBOT, directrice départementale de la protection des populations des Pyrénées-Orientales ;

Vu la décision N° DDPP/DIR/2021-014-01 du 14/01/2021 de Mme Estelle BOHBOT, directrice départementale de la protection des populations des Pyrénées-Orientales donnant délégation de signature à Mme Marie-Laure BELLOCQ, pour les affaires relevant des attributions des services, telles que citées dans l'arrêté préfectoral N° PREF/SCPPAT/2020327-0026 du 24/08/2020,

Considérant le certificat d'inscription au Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires d'Occitanie;

Considérant la demande initiale d'habilitation sanitaire en date du 20/07/2018 validée en date du 20/11/2018 et reconduite le 30/12/2021 pour une période de 5 ans renouvelable en application de l'Art. 2 ci-dessous.

Sur proposition de madame la Directrice Départementale de la Protection des Populations,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Mme GOOSSENS Camila, docteur-vétérinaire, exerçant à la clinique vétérinaire CASAVET, 15 Bld Maréchal JOFFRE à Cases de Pène (66600) est habilitée en tant que vétérinaire sanitaire.

Article 2

Cette habilitation est délivrée pour une durée de cinq ans. Madame le docteur-vétérinaire GOOSSENS Camila devra justifier d'au moins une formation au cours des 3 dernières années au titre de l'obligation de formation continue prévues à l'article R. 203-12 du code rural et de la pêche maritime dans le cas où elle exercerait son activité au moins en partie pour des élevages d'animaux de rente.

Article 3

Madame le docteur-vétérinaire GOOSSENS Camila s'engage à respecter les prescriptions techniques et administratives relatives à la mise en œuvre des mesures de prévention de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative dont l'exécution, en application de l'article L. 203-7 susvisé, des opérations de prophylaxie collective et de police sanitaire des maladies des animaux dirigées par l'État.

Article 5

Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation entraînera l'application des dispositions prévues à l'article R203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 6

La présente décision est susceptible d'un recours auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «*Télérecours citoyens*» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 7

Le secrétaire général de la préfecture et Madame la directrice de la protection des populations des Pyrénées-Orientales, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Perpignan, le 30/12/2021
Pour le Préfet et par délégation,
La cheffe de service


Dr. Vétérinaire Marie-Laure BELLOCQ



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
des Pyrénées-Orientales**

DDETS - Pôle 3E
Services à la personne
☎ : 04 11 64 39 11
Courriel : ddets-sap@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 3 janvier 2024

**RÉCÉPISSÉ MODIFICATIF DE DÉCLARATION D'UN ORGANISME DE
SERVICES A LA PERSONNE ENREGISTRÉ SOUS LE N°SAP 825031255
ET FORMULÉ CONFORMÉMENT A L'ARTICLE L7232-1-1 DU CODE DU TRAVAIL**

Le préfet des Pyrénées-Orientales,

Vu les articles L7232-1 du code du travail et les décrets pris pour leur application ;

Vu le décret n°2020076D du 29 juillet 2020 portant nomination de monsieur Étienne STOSKOPF, en qualité de préfet des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur du 22 mars 2021, nommant Monsieur Eric DOAT, en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales à compter du 1er avril 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF/DRHM 2020303-0001 du 29 octobre 2020 portant création et organisation du secrétariat général commun départemental des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°UD/DIRECCTE/2021 08801 du 29 mars 2021 portant organisation de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°UD/DIRECCTE/2021 08802 du 1er avril 2021 portant délégation de signature à monsieur Eric DOAT, directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales;

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Pyrénées-Orientales le 4 juillet 2019 par Monsieur Rachid ADDA en qualité de Micro-entrepreneur , pour l'organisme Rachid Adda dont l'établissement principal est situé 22 rue des sequoias 66270 LE SOLER et enregistré sous le N° SAP825031255 pour les activités suivantes :

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) :

- Soutien scolaire ou cours à domicile

Le présent récépissé annule et remplace le précédent du fait du changement de mode d'exercice de l'activité en mode prestataire.

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

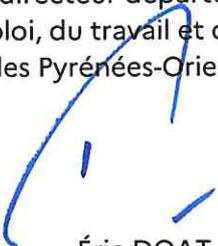
Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet des Pyrénées-Orientales,
et par délégation,
le directeur départemental
de l'emploi, du travail et des solidarités
des Pyrénées-Orientales,



Éric DOAT

La présente décision peut, à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DDETS - direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - Direction générale des entreprises - sous-direction des services marchands, 6, rue Louise Weiss, 75703 Paris cedex13. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication auprès du Tribunal Administratif de MONTPELLIER 6 rue Pitot CS99002 - 34063 MONTPELLIER CEDEX 2. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr. En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
des Pyrénées-Orientales**

DDETS - Pôle 3E
Services à la personne
☎ : 04 11 64 39 11
Courriel : ddets-sap@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 3 janvier 2022

**RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION D'UN ORGANISME DE
SERVICES A LA PERSONNE ENREGISTRÉ SOUS LE N°SAP 881 325 666
ET FORMULÉ CONFORMÉMENT A L'ARTICLE L7232-1-1 DU CODE DU TRAVAIL**

Le préfet des Pyrénées-Orientales,

Vu les articles L7232-1 du code du travail et les décrets pris pour leur application ;

Vu le décret n°2020076D du 29 juillet 2020 portant nomination de monsieur Étienne STOSKOPF, en qualité de préfet des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur du 22 mars 2021, nommant Monsieur Eric DOAT, en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales à compter du 1er avril 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF/DRHM 2020303-0001 du 29 octobre 2020 portant création et organisation du secrétariat général commun départemental des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°UD/DIRECCTE/2021 08801 du 29 mars 2021 portant organisation de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°UD/DIRECCTE/2021 08802 du 1er avril 2021 portant délégation de signature à monsieur Eric DOAT, directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales;

Constata :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DDETS des Pyrénées-Orientales le 23 décembre 2021 par Madame Amina Bourzig en qualité d'entrepreneur individuel, pour l'organisme AMINA BOURZIG dont l'établissement principal est situé 92, boulevard de Las Bigues 66140 CANET EN ROUSSILLON et enregistré sous le N°SAP 881 325 666 pour les activités suivantes :

.../...

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode mandataire) :

- Soutien scolaire ou cours à domicile

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

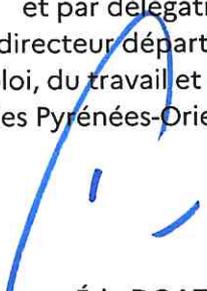
Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet des Pyrénées-Orientales,
et par délégation,
le directeur départemental
de l'emploi, du travail et des solidarités
des Pyrénées-Orientales,



Éric DOAT

La présente décision peut, à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DDETS - direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - Direction générale des entreprises - sous-direction des services marchands, 6, rue Louise Weiss, 75703 Paris cedex13. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication auprès du Tribunal Administratif de MONTPELLIER 6 rue Pitot CS99002 - 34063 MONTPELLIER CEDEX 2. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr. En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
des Pyrénées-Orientales**

DDETS - Pôle 3E
Services à la personne
☎ : 04 11 64 39 11
Courriel : ddets-sap@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 3 janvier 2022

**RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION D'UN ORGANISME DE
SERVICES A LA PERSONNE ENREGISTRÉ SOUS LE N°SAP 905 128 443
ET FORMULÉ CONFORMÉMENT A L'ARTICLE L7232-1-1 DU CODE DU TRAVAIL**

Le préfet des Pyrénées-Orientales,

Vu les articles L7232-1 du code du travail et les décrets pris pour leur application ;

Vu le décret n°2020076D du 29 juillet 2020 portant nomination de monsieur Étienne STOSKOPF, en qualité de préfet des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur du 22 mars 2021, nommant Monsieur Eric DOAT, en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales à compter du 1er avril 2021 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF/DRHM 2020303-0001 du 29 octobre 2020 portant création et organisation du secrétariat général commun départemental des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°UD/DIRECCTE/2021 08801 du 29 mars 2021 portant organisation de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°UD/DIRECCTE/2021 08802 du 1er avril 2021 portant délégation de signature à monsieur Eric DOAT, directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales;

Constate :

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DDETS des Pyrénées-Orientales le 26 décembre 2021 par Monsieur Loggan BELOULOU NOLIBE en qualité de Président, pour l'organisme Groupement d'Intervention de Secours et de Soutien aux Victimes dont l'établissement principal est situé 13 avenue du Président Doumer 66000 PERPIGNAN et enregistré sous le N° SAP905128443 pour les activités suivantes :

.../...

Activité(s) relevant uniquement de la déclaration (mode prestataire) :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage
- Livraison de repas à domicile.
- Livraison de courses à domicile
- Assistance informatique à domicile
- Soins et promenade des animaux de compagnie pour personnes dépendantes (hors soins vétérinaires et toilettage)
- Assistance administrative à domicile
- Accompagnement des enfants de plus de 3 ans, en dehors de leur domicile

Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

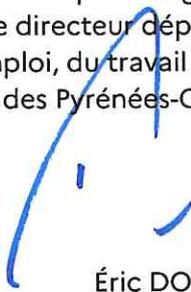
Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet des Pyrénées-Orientales,
et par délégation,
le directeur départemental
de l'emploi, du travail et des solidarités
des Pyrénées-Orientales,



Éric DOAT

La présente décision peut, à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la DDETS - direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales ou d'un recours hiérarchique adressé au ministre chargé de l'économie - Direction générale des entreprises - sous-direction des services marchands, 6, rue Louise Weiss, 75703 Paris cedex13. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication auprès du Tribunal Administratif de MONTPELLIER 6 rue Pitot CS99002 - 34063 MONTPELLIER CEDEX 2. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr. En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ou en l'absence de réponse à ce recours (rejet implicite), un recours contentieux devant le tribunal administratif peut également être formé contre la décision initiale dans un délai de deux mois à compter de ce rejet.



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
des Pyrénées-Orientales**

**DDETS des Pyrénées-Orientales
Pôle Politiques du Travail
Médaille d'honneur du travail**

Perpignan, le 3 janvier 2022

Affaire suivie par : Thérèse CALSINA

**ARRÊTÉ N° DDETS/SCRT 2022 003 - 001
Accordant la médaille d'honneur du travail
A l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2022**

Le Préfet des Pyrénées-Orientales,

Vu le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux Préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral n° UD DIRECCTE/2021 088-02 du 1er avril 2021 portant délégation de signature à Monsieur Éric DOAT, directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités des Pyrénées-Orientales ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

ARRÊTE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail Argent est décernée à

- Monsieur ABES Nicolas
Employé CPAM, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN. demeurant à SAINT-ANDRE
- Madame ALIX Amandine
Coordinatrice marketing, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN. demeurant à TOULOUGES
- Madame ALLEGRE Christelle
Responsable assurance qualité, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA. demeurant à CERET
- Madame ARMENGOL Maria Rosa
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN. demeurant à SALEILLES
- Madame ARNAUD Marie-Françoise
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN. demeurant à PERPIGNAN
- Madame BAGNOULS Sandrine
Chargée relation client, DIPA, PERPIGNAN. demeurant à ESPIRA-DE-L'AGLY
- Madame BAILLE Sophie
Infirmière puéricultrice, POLYCLINIQUE MEDITERRANEE, PERPIGNAN. demeurant à PERPIGNAN
- Madame BAPTISTE Eugénie
Assistante contrôle gestion, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN. demeurant à CORBERE-LES-CABANES
- Madame BAPTISTE Sandrine
Chargée de clientèle, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, PERPIGNAN. demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON
- Madame BARCELO Pascale
Hôtesse de caisse, PVL, PORT-VENDRES. demeurant à COLLIOURE
- Monsieur BARRERA Christophe
Convoyeur, BRINK'S EVOLUTION, PERPIGNAN. demeurant à LATOUR-BAS-ELNE
- Madame BAUTISTA Christine
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN. demeurant à PERPIGNAN
- Madame BAYLE Carole
Infirmière, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN. demeurant à LLUPIA
- Madame BEAUGRAND Natacha
Employée de banque, BNP PARIBAS, PARIS. demeurant à BOMPAS
- Madame BELMONTE Sandra
Contrôleur de gestion sociale, DIPA, PERPIGNAN. demeurant à POLLESTRES
- Madame BENICHOUS Sandy
Conseillère en clientèle, MAAF ASSURANCES, CHAURAY. demeurant à PERPIGNAN
- Madame BENSIL Farida
Coursier, SELAS LABORATOIRE DU CENTRE, PERPIGNAN. demeurant à PERPIGNAN
- Madame BERARD Isabelle
Chargée de projet, POLE EMPLOI, CABESTANY. demeurant à ESPIRA-DE-L'AGLY
- Monsieur BERNARD Florent
Responsable des ventes, PPG DISTRIBUTION, PERPIGNAN. demeurant à SAINT-CYPRIEN
- Monsieur BEUGNOT Thibault
Opérateur de fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN. demeurant à ILLE-SUR-TET
- Monsieur BISE Cyril
Responsable fabrication et automatisme, OMYA SAS, SALSÉS-LE-CHÂTEAU. demeurant à VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE
- Monsieur BLANCHÉ Thierry
Responsable de rayon commerce, LEROY MERLIN FRANCE, PERPIGNAN. demeurant à RODES

- Monsieur BOMPARD Nicolas
Technicien de maintenance, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à MAUREILLAS-LAS-ILLAS

- Monsieur BORREILL Jean-Paul
Directeur général, UNAPEI 66, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-FELIU-D'AVALL

- Monsieur BOUGON Yannick
Convoyeur de fonds, BRINK'S EVOLUTION, PERPIGNAN.demeurant à RIGARDA

- Madame BOUISSET Elisabeth
Sage-femme, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à CANOHES

- Monsieur BOURNET Jean
Responsable paie, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à REYNES

- Madame BRILLES Maryline
Conseillère offre de service, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Madame BRUNET Nathalie
Coordinatrice adv export cahiers, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE

- Monsieur BULOT Arnaud
Chef d'atelier, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à SAINTE-MARIE

- Madame CABRITA Virginie
Conseiller, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à CABESTANY

- Madame CALDERON Ode
Employée de banque, BNP PARIBAS, PARIS.demeurant à ARLES-SUR-TECH

- Monsieur CALVET Stéphane
Maçon, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, SOLER (LE).demeurant à SAINT-ESTEVE

- Madame CAPOT Marjorie
Manipulatrice en electro-radiologie, MAGNESCAN, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Madame CASSOU Nathalie
Assistante paie-gestion personnel, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à CABESTANY

- Madame CATHERINE Sophie
Responsable qualite clients, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur CAUSADIAS Sebastien
Planneur medical et hospitalier, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à ARLES-SUR-TECH

- Madame CAZEILLES Marie-Hélène
Hôtesse de l'air, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.demeurant à PERPIGNAN

- Madame CHARPENTIER Carole
Assistante de vie aux familles, ASS AIDE DOMICILE MILIEU RURAL, LE BOULOU.demeurant à MONTESQUIEU-DES-ALBERES

- Madame CHARPENTIER LAILA KHADIJA
Chargée lutte contre la fraude, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur CHARTIER Anthony
Conducteur de travaux, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, SOLER (LE).demeurant à TOULOUGES

- Madame CHAUDREL Meriem
Technicien gpa, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à BOULETERNERE

- Madame CHICHEIL Marion
Gestionnaire clientele, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON

- Madame COLOMER Marie-France
Aide-comptable, CGS POLE SANITAIRE CERDAN, ERR.demeurant à ERR

- Madame COMA Chantal
Agent CPAM, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Madame CORREIA Elvira
Assistante de vie (3), SARL SERVICES A DOMICILE 5P, SALEILLES.demeurant à VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE

- Monsieur COUILLOUX Franck
Responsable en méthodes de maintenance, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à LE BOULOU

- Monsieur CURTO Raphael
Chargé des maintenance électrique, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

- Monsieur DAUSE Johan
Responsable magasin, MICROMANIA GAMESTOP SAS, VALBONNE.demeurant à PERPIGNAN

- Madame DELABIE Stéphanie
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à PIA

- Madame DELANNOY Cécile
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à VILLENEUVE-DE-LA-RAHO

- Madame DELESTREE Eulalie
Agent d'entretien, ONET, CABESTANY.demeurant à PERPIGNAN

- Madame DELMAS Magali
Assistance commerciale, NOBELCLAD EUROPE, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Monsieur DESVIGNES Jean-Christophe
Magasinier, PERPIGNAN AVENIR AUTOMOBILE (PAA), PERPIGNAN.demeurant à CANOHES

- Monsieur DEVOGHELAERE Thomas
Mecanicien, AMR AUTO, SAINT-ESTÈVE.demeurant à PIA

- Monsieur DUCH Frederic
Vendeur, PERPIGNAN AVENIR AUTOMOBILE (PAA), PERPIGNAN.demeurant à VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE

- Madame DUCOS Ingrid
Secrétaire médicale, CENTRE D'UROLOGIE - SCP DE CHIRURGIE URINAIRE ET D'ANDROLOGIE, CABESTANY.demeurant à SAINT-CYPRIEN

- Madame DUHAMEL Valérie
Aide soignante, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à PEYRESTORTES

- Madame DUPUIS Christine
Conseiller de clientèle, BANQUE CIC SUD OUEST, BORDEAUX.demeurant à SAINT-ANDRE

- Monsieur ESCODA Ludovic
Responsable logistique, SAS L M MEDINA, PERPIGNAN.demeurant à TOULOUGES

- Madame ESCRIBANO Agnes
Aide - soignante, POLYCLINIQUE MEDITERRANEE, PERPIGNAN.demeurant à BAGES

- Monsieur ESPI Pierre
Cadre banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, ELNE.demeurant à CLAIRA

- Monsieur FAVARD Olivier
Responsable administratif, COMPTOIR LANGUEDOCIEN DE TRANSIT ET DE MANUTENTION PORT-VENDRES, PORT-VENDRES.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur FAVARIO Jerome
Responsable exploitation carrières vinaire, OMYA SAS, SALSES-LE-CHÂTEAU.demeurant à ALENYA

- Madame FERRIER Véronique
Conseiller en gestion de droits, POLE EMPLOI, BALMA.demeurant à CANOHES

- Monsieur FILLION Nicolas
Responsable d'agence, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, ILLE-SUR-TÊT.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur FORICHON Pascal
Employé de banque, BANQUE CIC SUD OUEST, ARGELÈS-SUR-MER.demeurant à THEZA

- Madame FOURQUIER Lysiane
Responsable administrative et financière, USAP, PERPIGNAN.demeurant à LE SOLER

- Monsieur FRANC Laurent
Responsable technique, CASINO DE CANET PLAGES, CANET-EN-ROUSSILLON.demeurant à MILLAS

- Monsieur FREIDINGER Alain
Chauffeur, GUINTOLI, MAUGUIO.demeurant à CERET

- Madame GAMBIER Evelyne
Chargée relation client, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à ALENYA

- Madame GARCIA Martine
Infirmière, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à ARGELES-SUR-MER

- Monsieur GARIN Stéphane
Pompiers d'aéroport, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE, MONTPELLIER.demeurant à CANOHES

- Madame GIRAL Sabine
Responsable de service, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à LATOUR-BAS-ELNE

- Madame GIRARD Estelle
Responsable qualité client, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à CABESTANY

- Monsieur GIRARDOT Philippe
Mécanicien conducteur, TRANSPORTS CERDANS SARL, BOURG MADAME.demeurant à ENVEITG

- Madame GONTHIER Virginie
Infirmière, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE

- Monsieur GRUMEL David
Comptable chef de bureau, ACTIF CONSEIL, PRADES.demeurant à JOCH

- Monsieur GUILLEMAND Fabrice
Papetier, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à CERET

- Monsieur GUIRAUD Cédric
Brancardier, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à POLLESTRES

- Madame GUISSET Beatrice
Auxiliaire de vie, ASS AIDE DOMICILE MILIEU RURAL, LE BOULOU.demeurant à LE BOULOU

- Madame HENRI Séverine
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, PERPIGNAN.demeurant à RIGARDA

- Monsieur HERRERA Didier
Comptable, GRANDS GARAGES PYRENEENS, demeurant à CANOHES

- Madame HUART Lidwine
Conseiller social, ACTION LOGEMENT SERVICES, PERPIGNAN.demeurant à PASSA

- Monsieur HUMBERT Eric
Conducteur engins tp, COLAS FRANCE, THUIR.demeurant à CANOHES

- Monsieur KARFAL Brahim
Opérateur de fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à TOULOUGES

- Madame LACASSIE Laure
Personnel navigant commercial, AIR FRANCE DGRH, ROISSY.demeurant à LE SOLER

- Monsieur LACOURT Franck
Ouvrier professionnel, SPIE BATIGNOLLES MALET, TOULOUSE.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Monsieur LALLEMAND Philippe
Chef de dépôt, COLAS FRANCE, THUIR.demeurant à CABESTANY

- Monsieur LAURET Stéphane
Technicien maintenance, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à FOURQUES

- Monsieur LECHEVREL Mathieu
Ouvrier, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à BAIXAS

- Madame LECOUSTRE Delphine
Coordinatrice qualite fournisseurs, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à AMELIE-LES-BAINS-PALALDA

- Monsieur LENGLET Franck
Opérateur de fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à LLUPIA

- Monsieur LHOSTE Damien
Agent de maintenance, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à PIA

- Madame LLAURENS Marie-France
Aide soignante, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à THUIR

- Madame LOURMAND Sylvie
Conseillère de vente, ETS GALERIES BARES, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-NAZAIRE

- Madame MAESO Kheridja
Travailleur en esat - conditionnement, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à ELNE

- Madame MAILLET - RIGOLET Delphine
Planificatrice centrale de production, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à PONTEILLA

- Madame MALER Françoise
Déléguée médicale, BEIERSDORF S.A.S, PARIS.demeurant à CORNEILLA-LA-RIVIERE

- Monsieur MARCE Ludovic
Technicien maintenance, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à AMELIE-LES-BAINS-PALALDA

- Monsieur MARMANEU Fabien
Opérateur de fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-JEAN-LASSEILLE

- Monsieur MARTI Fernand
Chef de file, EIFFAGE GENIE CIVIL, VELIZY-VILLACOUBLAY.demeurant à CANOHES

- Madame MARTINEZ Séverine
Technicien administratif, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à CANOHES

- Madame MARTINS Solezia
Conseiller professionnel (cadre), BNP PARIBAS, PERPIGNAN.demeurant à CERET

- Madame MASNOU Estelle
Chargee relation client, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à OPOUL-PERILLOS

- Madame MATEO Cecile
Ouvrier, ATALIAN PROPLETE PACA, ELNE.demeurant à TOULOUGES

- Madame MAUSSIRE Samantha
Référente technique RH, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur MAVOUNGOU Richard
Ouvrier, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur MAZIERES Bryan
Responsable des ressources humaines, AUCHAN HYPERMARCHE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur MEGUENANE Laïd
Regleur finisseur, COLAS FRANCE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur MEILLANT Johan
Infirmier, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à BROUILLA

- Monsieur MESPLES Franck
Chef de secteur, MSB OBI, ARGELÈS-SUR-MER.demeurant à ARGELES-SUR-MER

- Monsieur MOLLE Sylvain
Hotliner informatique, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à CABESTANY

- Monsieur MONTAY Bruno
Responsable maintenance, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à LLUPIA

- Madame MORAL Sandrine
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, MILLAS.demeurant à VERNET-LES-BAINS

- Monsieur NATUREL Dominique
Directeur commercial ae iberica, ARDEN EQUIPMENT, CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur NAVARRO David
Assistant commercial, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ARTERRIS, CASTELNAUDARY.demeurant à TOULOUGES

- Monsieur NEBBALI Miloud
Contrôleur chargé de la sécurité, CASINO DE ST CYPRIEN, SAINT-CYPRIEN.demeurant à RIVESALTES

- Monsieur NEGREL Vincent
Responsable Usine, IMERYS TALC LUZENAC FRANCE, LUZENAC.demeurant à MAURY

- Madame NOGUER Stéphanie
Sage -femme, POLYCLINIQUE MEDITERRANEE, PERPIGNAN.demeurant à PONTEILLA

- Madame OLIEU Veronique
Agent de service restauration, UGECAM OCCITANIE, LE BOULOU.demeurant à VILLENEUVE-DE-LA-RAHO

- Madame OLIVA Corinne
Employee administrative, AUCHAN HYPERMARCHE, VILLENEUVE-D'ASCQ.demeurant à PERPIGNAN

- Madame PACULL Jeanne-Marie
Agent de surface d'intérieur, LE VAL DE SOURNIA, MARQUIXANES.demeurant à VINCA

- Monsieur PAHISA Bruno
Retraité, SARL TRANSPORTS AUBERT, CAMÉLAS.demeurant à LE SOLER

- Madame PAHISA Danielle
Retraîtée, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à LE SOLER

- Monsieur PARAIRE Christophe
Technicien maintenance mécanique, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à FOURQUES

- Madame PASCAL Andrée
Technicienne de laboratoire, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à CERET

- Madame PATIN Maryline
Drh, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur PEREIRA RAIMUNDO Carlos
Opérateur de fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à SAINTE-MARIE

- Monsieur PEUGNIEZ Alain
Bobineur, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à AMELIE-LES-BAINS-PALALDA

- Madame PHILIPPE Severine
Comptable, PERPIGNAN AVENIR AUTOMOBILE (PAA), PERPIGNAN.demeurant à TOULOUGES

- Monsieur PLANAS David
Régulateur distribution, CHRONOPOST, RIVESALTES.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Madame PONCE Sylvie
Employe commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, CANET-EN-ROUSSILLON.demeurant à CLAIRA

- Madame POTET Laetitia
Employee de banque - technicien realisation credits, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à LLUPIA

- Madame POTTIEZ Dominique
Employe de gestion, MSB OBI, ARGELÈS-SUR-MER.demeurant à SOREDE

- Monsieur PRAT Philippe
Assistant statisticien, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à PALAU-DEL-VIDRE

- Madame PROIA Caroline
Manipulateur en électro radiologie, SCM CORADIX, PERPIGNAN.demeurant à THEZA

- Monsieur PUIG David
Coordinateur securite, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à CERET

- Monsieur QUERE Ronan
Cadre de l'industrie pétrolière, BP FRANCE, CERGY.demeurant à PORT-VENDRES

- Madame RASTOUL Nanette
Comptable-secrétaire-vendeuse, MEUBLES RASTOUL ET FILS, ILLE-SUR-TÊT.demeurant à SAINT-MICHEL-DE-LLOTES

- Madame REGNIER Laure
Infirmière D.E, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à TRESSERRE

- Monsieur RENIER Ludovic
Cariste, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à ARLES-SUR-TECH

- Monsieur REYNIER Joan
Chef de centre, CARRIERES & MATERIAUX SUD-EST - CMSE, THUIR.demeurant à CAMELAS

- Madame ROIGT Estelle
Technicien conseil pf, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRENEES ORIENTALES, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Madame ROLLINGER Veronique
Responsable clientele privee, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Madame ROMERO Géraldine
Technicienne laboratoire, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à LE BOULOU

- Monsieur ROS Jerome
Ouvrier, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à AMELIE-LES-BAINS-PALALDA

- Madame ROZIER Valérie
Chef de projet informatique, APRINFO, PERPIGNAN.demeurant à PIA

- Madame RUGGIERO Raphaella
Agent de service restauration, UGECAM OCCITANIE, LE BOULOU.demeurant à LE BOULOU

- Madame RUIZ Emmanuelle
Directrice controle de gestion, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à ARGELES-SUR-MER

- Madame RUIZ Sandrine
Secrétaire, LE VAL DE SOURNIA, MARQUIXANES.demeurant à JOCH

- Madame SADLER Carole
Dispatcheur, WALON FRANCE, RIVESALTES.demeurant à RIVESALTES

- Monsieur SALMON Jean-Loup
Travailleur esat, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à SOREDE

- Madame SALOM Lydie
Assistante commerciale professionnel, BANQUE COURTOIS (SUCCESSEUR DE L'ANCIENNE MAISON COURTOIS & CIE DEPUIS 1760), TOULOUSE.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Monsieur SANTURENNE Mickaël
Agent d'accueil, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à BROUILLA

- Madame SAQUER Bernadette
Chargée de clientèle, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, PERPIGNAN.demeurant à LE BARCARES

- Madame SARDA Stéphanie
Responsable d'accueil, EDUCATION ET PLEIN AIR FINANCES, TARGASSONNE.demeurant à EGAT

- Madame SCARMEL Magali
Directrice d'agence, GMF ASSURANCES, ISSY-LES-MOULINEAUX.demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON

- Madame SCHERPENSEEL Brigitte
Distributrice, MEDIAPOST, TOULOUGES.demeurant à PALAU-DEL-VIDRE

- Monsieur SEGURA Emilio
Responsable de service, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, PERPIGNAN.demeurant à TORREILLES

- Madame SERRANO Laure
Aide soignante, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à ESPIRA-DE-L'AGLY

- Monsieur SEUS Olivier
Ingénieur informatique, INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES, SAINT-ESTÈVE.demeurant à PEZILLA-LA-RIVIERE

- Monsieur SIMON Jerome
Macon vrd, COLAS FRANCE, THUIR.demeurant à SAINT-CYPRIEN

- Madame SOLER Sonia
Directrice d'agence, BANQUE COURTOIS (SUCESSEUR DE L'ANCIENNE MAISON COURTOIS & CIE DEPUIS 1760),
TOULOUSE.demeurant à CAMELAS

- Madame SOURNIA Florence
Chargee relation client, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-FELIU-D'AVALL

- Monsieur TALEC MARC Marc
Chargé optimisation process et qualité, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à CERET

- Madame TELLEZ Emmanuelle
Infirmière, POLYCLINIQUE MEDITERRANEE, PERPIGNAN.demeurant à VILLENEUVE-DE-LA-RAHO

- Monsieur THOMEN Frédéric
Opérateur de fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Madame TIBAUT Catherine
Agent a domicile, ASS AIDE DOMICILE MILIEU RURAL, LE BOULOU.demeurant à SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

- Monsieur TOQUEBIOL Mathieu
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, PRADES.demeurant à VINCA

- Madame TORRES Sandrine
Agent CPAM, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Monsieur TOUBAS Sebastien
Réfèrent technique pf, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRENEES ORIENTALES,
PERPIGNAN.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Madame TOUBOUL Claudine
Aide soignante, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE

- Madame TRABELSI Ahlem
Comptable, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Monsieur TRILLES Christophe
Agent usine, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, PERPIGNAN.demeurant à CABESTANY

- Monsieur TROGNO Eddie
Éducateur spécialisé, LE VAL DE SOURNIA, MARQUIXANES.demeurant à CABESTANY

- Monsieur TRUONG Fong
Macon, GTM SUD OUEST TP GC, MONTPELLIER.demeurant à SAINT-HIPPOLYTE

- Madame TURO Sylvie
Comptable, CGS POLE SANITAIRE CERDAN, ERR.demeurant à ANGOUSTRINE-VILLENEUVE-DES-ESCALDES

- Madame VANDENBROUCK Veronique
Agent a domicile, ASS AIDE DOMICILE MILIEU RURAL, LE BOULOU.demeurant à LE BOULOU

- Monsieur VANIER Gilles
Surveillant d'entretien, LE VAL DE SOURNIA, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-FELIU-D'AVALL

- Madame VAQUETTE Laetitia
Adjointe au directeur d'agence, SOCIETE GENERALE, CABESTANY.demeurant à CLAIRA

- Monsieur VARO Jean-Marie
Chauffeur routier, TRANSPORTS RAYMONDIS, RIVESALTES.demeurant à SAINT-FELIU-D'AVALL

- Monsieur VENIAT Jerome
Controleur de gestion, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à CANOHES

- Monsieur VERGES Patrice
Vendeur comptoir, PPG DISTRIBUTION, PERPIGNAN.demeurant à POLLESTRES

- Madame VERNHES Angelica
Compte cle gourmet international, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur VERSTAEVEL Loïc
Opérateur de fabrication, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à PONTEILLA

- Monsieur VIDAL Laurent
Visuel merchandiser, ETS GALERIES BARES, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN
- Monsieur VIVES SAFONT Sergio
Coordinateur régional, SAFILO-FRANCE SARL, LEVALLOIS-PERRET.demeurant à CABESTANY
- Madame YACONO Hipolita
Agent de service intérieur, LE VAL DE SOURNIA, MARQUIXANES.demeurant à PRADES

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- Monsieur ABREDER Philippe
Vendeur, TAPIS SAINT MACLOU, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-ANDRE
- Madame AGOSTINHO CATHERINE
Aide soignante, CLINIQUE LE FLORIDE, LE BARCARÈS.demeurant à SAINT-HIPPOLYTE
- Madame AIGUAVIVA Sylvie
Aide soignante, SOC EXPLOIT SANITAIRE MER AIR SOLEIL, COLLIOURE.demeurant à PORT-VENDRES
- Monsieur ALBERT Claude
Cadre banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à ESTAVAR
- Madame ALBERT Nathalie
Surveillante de nuit, LE VAL DE SOURNIA, MARQUIXANES.demeurant à VINCA
- Madame AMIGUAS Valérie
Adjointe direction commerciale et marketing, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN
- Madame AMITRANO Nathalie
Aide soignante diplômée, SOC EXPLOIT SANITAIRE MER AIR SOLEIL, COLLIOURE.demeurant à PORT-VENDRES
- Madame AMOROS Sylvie
Assistante de Direction, LE VAL DE SOURNIA, MARQUIXANES.demeurant à LOS MASOS
- Monsieur AREVALO Manuel
Travailleur esat, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à PERPIGNAN
- Madame ARTERO Anne-Marie
Employée CPAM, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN
- Madame ASTIE Catherine
Aide soignante diplômée de nuit, SOC EXPLOIT SANITAIRE MER AIR SOLEIL, COLLIOURE.demeurant à PALAU-DEL-VIDRE
- Madame BARO Antonia
Assistante de direction, ACTIF CONSEIL, PERPIGNAN.demeurant à ELNE
- Monsieur BARRERA Sébastien
Responsble d'exploitation, ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON
- Madame BAUDOIN Muriel
Technicien conseil allocataires expert, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRENEES ORIENTALES, PERPIGNAN.demeurant à PIA
- Madame BAUTZ Françoise
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SAINT-ESTÈVE.demeurant à SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
- Monsieur BAYONA Eric
Responsable expertise électrique, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à BANYULS-DELS-ASPRES
- Monsieur BEDDELEM Xavier
Responsable depot, PLANCHERS FABRE, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
- Madame BELY Astrid
Responsable de magasin, LOUIS PION SAS, LEVALLOIS-PERRET.demeurant à PONTEILLA

- Madame BENDER Isabelle
Informaticienne, INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES, SAINT-ESTÈVE.demeurant à SAINT-FELIU-D'AVALL

- Madame BENSIL Farida
Coursier, SELAS LABORATOIRE DU CENTRE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur BLONDEAU Philippe
Responsable qualite, EIFFAGE GENIE CIVIL, VÉLIZY-VILLACOUBLAY.demeurant à TOULOUGES

- Madame BONAFOS Patricia
Gouvernante, SOC EXPLOIT SANITAIRE MER AIR SOLEIL, COLLIOURE.demeurant à THEZA

- Monsieur BONAFOS Patrick
Employé de service administratif - statut cadre, SAS L M MEDINA, PERPIGNAN.demeurant à ALENYA

- Madame BONNALD Christine
Attachée de Direction, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à POLLESTRES

- Madame BOUCHAREL Régine
Secrétaire, SOCIETE POMONA IMPORT, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur BRIAN Pascal
Directeur du developpement, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Madame BRICHARD Marie-Christine
Auxiliaire de vie, SOC EXPLOIT SANITAIRE MER AIR SOLEIL, COLLIOURE.demeurant à LAROQUE-DES-ALBERES

- Monsieur CABALL Andre
Papetier, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à REYNES

- Madame CABANIER Nicole
Secrétaire, COMITE D ENTREPRISE STERIMED, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à CERET

- Monsieur CARITG Jean Luc
Responsable preparation maintenance et services generaux, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à REYNES

- Monsieur CHANET Olivier
Visiteur médical, MERCK SERONO, LYON.demeurant à ESPIRA-DE-L'AGLY

- Madame CHAUMONT Sylvie
Responsable compta matiere / rh, PERNOD RICARD FRANCE, THUIR.demeurant à BAGES

- Monsieur CHAUVIN Christophe
Conseiller financier, CREDIT LYONNAIS, ARGELÈS-SUR-MER.demeurant à CABESTANY

- Monsieur CHECA David
Agent d exploration secteur technique, JCDECAUX FRANCE, NEUILLY-SUR-SEINE.demeurant à LE SOLER

- Monsieur CHIROLEU Daniel
Preparateur vehicules, PERPIGNAN AVENIR AUTOMOBILE (PAA), PERPIGNAN.demeurant à VILLENEUVE-LA-RIVIERE

- Madame CHIROLEU Karine
Charge de service rh, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Madame COLOMER Marie-France
Aide-comptable, CGS POLE SANITAIRE CERDAN, ERR.demeurant à ERR

- Monsieur CONDORET David
Référent métier, POLE EMPLOI, PERPIGNAN.demeurant à BAIXAS

- Madame CRESPO Valerie
Attachée administrative logistique, ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON, PIA.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Madame CUGUEN Marie-Lorraine
Is business group analyste, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à LE BOULOU

- Monsieur DANTON Eric
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE

- Monsieur DAUTIN Cyrille
Ambulancier, SARL POUZENS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à AMELIE-LES-BAINS-PALALDA

- Madame DELESTREE Eulalie
Agent d'entretien, ONET, CABESTANY.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur DELMAS Jean-Philippe
Responsable de service, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à VILLEMOLAQUE

- Monsieur DELMONTE Patrick
Bobineur map3, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

- Madame DELPRAT Isabelle
Conseiller de vente, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PERPIGNAN.demeurant à ESPIRA-DE-L'AGLY

- Monsieur DELTORT Jean-Marie
Agent logistique, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à CLAIRA

- Monsieur DESVIGNES Jean-Christophe
Magasinier, PERPIGNAN AVENIR AUTOMOBILE (PAA), PERPIGNAN.demeurant à CANOHES

- Madame DEVICHI Valerie
Comptable, DIAM FRANCE, CÉRET.demeurant à BROUILLA

- Monsieur DEVOGHELAERE Thomas
Mecanicien, AMR AUTO, SAINT-ESTÈVE.demeurant à PIA

- Madame DI FRAJA Pascale
Conducteur process, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à CANOHES

- Madame DRAGA Isabelle
Compte cle, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-FELIU-D'AVALL

- Monsieur DROMMI Franck
Agent logistique, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à CANOHES

- Madame DUHAMEL Valérie
Aide soignante, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à PEYRESTORTES

- Madame FERNANDEZ Joke
Responsable développement rh, STERIMED HOLDING, BOULOGNE-BILLANCOURT.demeurant à TRESSERRE

- Monsieur FERRY Pascal
Respnstable commercial confirme, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.demeurant à CABESTANY

- Monsieur FEUERSTEIN Bruno
Employé en stand charcuterie, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PERPIGNAN.demeurant à VILLENEUVE-DE-LA-RAHO

- Monsieur FOUILHAC Marc
Operateur principal, ROUSSILLON ENROBES, SAINT-ESTÈVE.demeurant à SAINT-CYPRIEN

- Monsieur FOUILLAND Eric
Agent Fret, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.demeurant à LE BOULOU

- Madame FOURQUIER Lysiane
Responsable administrative et financière, USAP, PERPIGNAN.demeurant à LE SOLER

- Monsieur GALY Laurent
Papetier, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à REYNES

- Madame GODEFROY Pascale
Conseillère en clientele, MAAF ASSURANCES SA, CHAURAY.demeurant à MONTESCOT

- Madame GOMES Severine
Travailleur esat, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à SAINT-ANDRE

- Madame GUERRERO Maria
Assistante commerciale, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à LE BOULOU

- Monsieur GUILLAMET Jacques
Ouvrier routier, COLAS FRANCE, THUIR.demeurant à CERET

- Monsieur HENNE Patrick
Technicien aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.demeurant à SAINTE-MARIE

- Monsieur HERRERA Didier
Comptable, GRANDS GARAGES PYRENEENS, demeurant à CANOHES

- Monsieur JAQUEMET Fabien
Salarie agricole compagnie d'assurances, GROUPAMA MEDITERRANEE, AIX EN PROVENCE.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur KIESELE Didier
Compte cle, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à CANOHES

- Madame LANAUD Magali
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur LESAGE Serge
Chef de chantier, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC ROUSSILLON, PERPIGNAN.demeurant à SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE

- Madame LLARC Brigitte
Technicien de production, PERNOD RICARD FRANCE, THUIR.demeurant à TERRATS

- Monsieur LOUVION Olivier
Auditeur de sécurité ascenseurs, THYSSENKRUPP ASCENSEURS, ANGERS.demeurant à CABESTANY

- Monsieur MARC Michel
Travailleur esat, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à CORNEILLA-DEL-VERCOL

- Madame MARCOS Marina
Manager de secteur, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur MARTI Fernand
Chef de file, EIFFAGE GENIE CIVIL, VELIZY-VILLACOUBLAY.demeurant à CANOHES

- Monsieur MATEO Rudy
Responsable magasin, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur MAVOUNGOU Richard
Ouvrier, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à PERPIGNAN

- Madame MAZAURIC Hélène
Agent de maîtrise, LEROY MERLIN FRANCE, PERPIGNAN.demeurant à THUIR

- Monsieur MEDJADJ Mustapha
Travailleur esat, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à CORNEILLA-DEL-VERCOL

- Monsieur MESA Gilles
Directeur réseau, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur MISCONI Dominique
Banque, BNP PARIBAS, PARIS.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur OCHOA Alain
Cadre, CLEAR CHANNEL FRANCE, BOULOGNE-BILLANCOURT.demeurant à VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE

- Madame OLIVE Florence
Aide soignante, CROIX ROUGE FRANCAISE, PERPIGNAN.demeurant à BAGES

- Monsieur ORIOL André
Travailleur esat, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à SOREDE

- Monsieur PAHISA Bruno
Retraité, SARL TRANSPORTS AUBERT, CAMÉLAS.demeurant à LE SOLER

- Monsieur PALOMERA Jean-Paul
Magasinier, TAPIS SAINT MACLOU, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur PEIX VIVES Lilian
Salarié dans les assurances, AXA FRANCE IARD, BALMA.demeurant à VERNET-LES-BAINS

- Monsieur PEUGNIEZ Alain
Bobineur, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à AMELIE-LES-BAINS-PALALDA

- Monsieur PEYTAVI MARC Marc
Ouvrier papetier, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à REYNES

- Madame PICOT Christine
Agent caf, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRENEES ORIENTALES, PERPIGNAN.demeurant à RIVESALTES

- Monsieur PINARD Christian
Directeur salarié, PINARD ET FILS, PRADES.demeurant à PRADES

- Madame PONS Sylvie
Conseiller en gestion des droits, POLE EMPLOI, BALMA.demeurant à BOMPAS

- Monsieur POUGET Michel
Gestionnaire expert, MUTUELLE VIASANTE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur PROVENSAL Philippe
Technicien garantie apres vente, GRANDS GARAGES PYRENEENS, PERPIGNAN.demeurant à SAINTE-MARIE

- Madame PUJOL Sylvie
Manipulatrice en electro-radiologie, MAGNECAN, PERPIGNAN.demeurant à TROUILLAS

- Monsieur RIBET Roland
Masseur kinésithérapeute, CGS POLE SANITAIRE CERDAN, ERR.demeurant à PORTA

- Monsieur RODRIGUES Jean-François
Agent caf, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRENEES ORIENTALES, PERPIGNAN.demeurant à PRADES

- Madame RONCERO Agnès
Employée commerciale france, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à POLLESTRES

- Monsieur ROSELL Serge
Travailleur esat, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à PERPIGNAN

- Madame RUIZ Emmanuelle
Directrice controle de gestion, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à ARGELES-SUR-MER

- Madame SADLER Carole
Dispatcheur, WALON FRANCE, RIVESALTES.demeurant à RIVESALTES

- Madame SALA Jeanne
Maitre de maison, CROIX ROUGE FRANCAISE, PERPIGNAN.demeurant à SALEILLES

- Monsieur SALEILLES Alain
Agent de maitrise de l'industrie, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

- Madame SALVY Pascale
Assistante copropriete, FONCIA ROUSSILLON, ARGELÈS-SUR-MER.demeurant à LAROQUE-DES-ALBERES

- Monsieur SANCHO Alain
Ordonnanceur, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à POLLESTRES

- Monsieur SANTOS David
Emballeur, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à REYNES

- Madame SAQUER Bernadette
Chargée de clientèle, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, PERPIGNAN.demeurant à LE BARCARES

- Madame SARRAN Martine
Agent administratif, CGS POLE SANITAIRE CERDAN, ERR.demeurant à ESTAVAR

- Monsieur SCHURDEVIN Alain
A.M.P de nuit, LE VAL DE SOURNIA, MARQUIXANES.demeurant à SAINT-GENIS-DES-FONTAINES

- Madame SORIA Emmanuelle
Chargee d affaires, MAAF ASSURANCES SA, CHAURAY.demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON

- Madame TARTIGLI Marie-José
Assistant administratif, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à POLLESTRES

- Monsieur TAURINYA Jean-François
Magasinier cariste, PERNOD RICARD FRANCE, THUIR.demeurant à CORBERE-LES-CABANES

- Madame URSCHER Catherine
Comptable, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, SOLER (LE).demeurant à RIVESALTES

- Monsieur VANIER Gilles
Surveillant d'entretien, LE VAL DE SOURNIA, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-FELIU-D'AVALL

- Monsieur VAQUETTE Christophe
Conseiller client après vente, GRANDS GARAGES PYRENEENS, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE

- Monsieur VIDAL Michel
Responsable de rayon, LEROY MERLIN FRANCE, PERPIGNAN.demeurant à PONTEILLA

- Madame WETTA Nathalie
Employée CPAM, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à SAINTE-MARIE

- Madame ZURBACH Esther
Agent logistique, DIPA, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- Monsieur ALBERT Didier
Cadre position 3a, RENAULT SAS, CLÉON.demeurant à CLAIRA

- Madame ARASA Françoise
Assistante principale, MAE, PERPIGNAN.demeurant à BAHO

- Monsieur ARNAUD Jean-Marc
Conducteur process, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-CYPRIEN

- Monsieur AUSET Philippe
Agent de quai, CHRONOPOST, RIVESALTES.demeurant à CABESTANY

- Monsieur BAUDU Bernard
Conducteur poids lourds, SUEZ RV MEDITERRANEE, PERPIGNAN.demeurant à LLUPIA

- Monsieur BELLIL Jean Luc
Magasinier cariste, PERNOD RICARD FRANCE, MARSEILLE.demeurant à THUIR

- Madame BENSIL Farida
Coursier, SELAS LABORATOIRE DU CENTRE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Madame BERNUZZI Nadine
Technicienne, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, MONTPELLIER.demeurant à SAINT-CYPRIEN

- Madame BOSCH Daniele
Chauffeur livreur, COMPAGNIE D'EXPLOITATION ET DE REPARTITION PHARMACEUTIQUES DE ROUEN, SAINT-ESTÈVE.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Madame BOSCH Sylvie
Secrétaire médicale, SCM CORADIX, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Monsieur BOUATTOU Mohamed
Chauffeur, SUEZ RV MEDITERRANEE, PERPIGNAN.demeurant à SALEILLES

- Monsieur BRIAN Pascal
Directeur du developpement, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Monsieur BRISSARD Philippe
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON

- Monsieur CALVO Francis
Chargé de Clientèle, AXA ASSURANCES VIE MUTUELLE, NANTERRE.demeurant à ARLES-SUR-TECH

- Monsieur CASALS Didier
Coordinateur amélioration continue, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à LE BOULOU

- Monsieur CASSAGNE Laurent
Conseiller service clients, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à ARGELES-SUR-MER

- Monsieur CASSEN Roger
Coordinateur micrex, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à LE BOULOU

- Monsieur CHAUVOIS Pierre
Directeur général, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à CABESTANY

- Monsieur COMAS Joel
Chef d'équipe préparation livraison, GRANDS GARAGES PYRENEENS, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-FELIU-D'AMONT

- Madame DAGUERRE Florence
Secrétaire médicale, CERIX, CÉRET.demeurant à CERET

- Monsieur DEKNUYDT Gilles
Contrôleur de gestion, LEROY MERLIN FRANCE, PERPIGNAN.demeurant à VILLENEUVE-DE-LA-RAHO

- Monsieur DELAROCHE Christophe
Ingénieur, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES, PARIS.demeurant à SAINT-CYPRIEN

- Madame DELEPINE Françoise
Chargée adv export, REPUBLIC TECHNOLOGIES FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à PEYRESTORTES

- Madame DENEGRE Denise
Verificatrice legislation, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Madame DERRIEN Patricia
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à CANOHES

- Monsieur DEVOGHELAERE Thomas
Mecanicien, AMR AUTO, SAINT-ESTÈVE.demeurant à PIA

- Monsieur DIUMENGE Christophe
Papetier, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à ARLES-SUR-TECH

- Monsieur DUSAUTOIR Rémi
Contremaître de jour, TOTALENERGIES RAFFINAGE FRANCE, GRANDPUITS BAILLY CARROIS.demeurant à MAUREILLAS-LAS-ILLAS

- Madame EGEA Pascale
Operatrice de saisie, COMPAGNIE D'EXPLOITATION ET DE REPARTITION PHARMACEUTIQUES DE ROUEN, SAINT-ESTÈVE.demeurant à PEYRESTORTES

- Monsieur ESCAICH Roland
Assistant production, OMYA SAS, SALSES-LE-CHÂTEAU.demeurant à PIA

- Monsieur FABRE Philippe
Ouvrier routier, COLAS FRANCE, THUIR.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Monsieur FAVIER Daniel
Cadre banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, NÎMES.demeurant à LE SOLER

- Madame FIGUERAS Clemence
Technicien traitement de l'information, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRENEES ORIENTALES, PERPIGNAN.demeurant à LE SOLER

- Monsieur FONS Michel
Ingénieur, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à THUIR

- Monsieur FONTANET Michel
Electrotechnicien, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à ARLES-SUR-TECH

- Monsieur GABREAU Pascal
Responsable projets, OMYA SAS, SALSES-LE-CHÂTEAU.demeurant à ESPIRA-DE-L'AGLY

- Monsieur GALLARDO Alain
Agent de matrise, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à CERET

- Madame GARCIA Michelle
Aide soignante, SOC EXPLOIT SANITAIRE MER AIR SOLEIL, COLLIOURE.demeurant à COLLIOURE

- Monsieur GAUDIN Bruno
Commercial, MOULIN MAURY, SORÈZE.demeurant à PONTEILLA

- Monsieur GEMPIN Christian
Responsable qualité produits, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à MAUREILLAS-LAS-ILLAS

- Madame GODEFROY Pascale
Conseillère en clientèle, MAAF ASSURANCES SA, CHAURAY.demeurant à MONTESCOT

- Monsieur GOMEZ Manuel
Mécanicien automobile, GRANDS GARAGES PYRENEENS, PERPIGNAN.demeurant à ORTAFFA

- Madame GONZALVEZ Sylvie
Agent CPAM, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à BOMPAS

- Monsieur GOUBERT Eric
Magasinier receptioniste, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à ARLES-SUR-TECH

- Monsieur HUET Roger
Responsable centre serveur, OGF, NARBONNE.demeurant à SAINT-CYPRIEN

- Monsieur LAKIEVRE Laurent
Directeur d'agence, BANQUE CIC SUD OUEST, BORDEAUX.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur LAUR Bernard
Chauffeur livreur, COMPAGNIE D'EXPLOITATION ET DE REPARTITION PHARMACEUTIQUES DE ROUEN, SAINT-ESTÈVE.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Madame LOGIEZ Fabienne
Technicien allocataire, POLE EMPLOI, PERPIGNAN.demeurant à VILLENEUVE-DE-LA-RAHO

- Madame LOPEZ Adeline
Hôtesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur LOPEZ PEREZ Jose
Tuteur rebobineur, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à CERET

- Monsieur LOUAT Didier
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à CANOHES

- Monsieur MARTY Paul
Employé de jeux, CASINO DU BOULOU, LE BOULOU.demeurant à MAUREILLAS-LAS-ILLAS

- Madame MARTY Sylvie
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Madame MAS Sylvie
Agent CPAM, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à LLUPIA

- Monsieur MAVOUNGOU Richard
Ouvrier, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur MESEGUER Gilles
Project manager, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-HIPPOLYTE

- Madame MILHAU Nadine
Assistante de direction, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à LE BOULOU

- Monsieur MILLOCHAU philippe
Aide-soignant, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à PIA

- Monsieur MOLAS Jose
Responsable bureau d'etude, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à BANYULS-DELS-ASPRES

- Madame NICOLETTA Monique
Papetier, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à ARLES-SUR-TECH

- Monsieur NOETINGER Christophe
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Monsieur OEILLET Alain
Vendeur, PERPIGNAN AVENIR AUTOMOBILE (PAA), PERPIGNAN.demeurant à MONTESCOT

- Madame O'NEILL Christine
Assistante commerciale, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à ARLES-SUR-TECH

- Monsieur ORTEGA Santiago
Magasinier, MEDIAPOST, TOULOUGES.demeurant à THUIR

- Madame ORTS Françoise
Comptable, SOCIETE POMONA IMPORT, PERPIGNAN.demeurant à TOULOUGES

- Madame PAGES Patricia
Employée CPAM, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à LE SOLER

- Monsieur PAGES Robert
Conducteur map3, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

- Monsieur PAILLARES Jean-Paul
Chef d'atelier, SUEZ RV MEDITERRANEE, PERPIGNAN.demeurant à CANOHES

- Monsieur PARIS Frédéric
Responsable appro matiere, PERNOD RICARD FRANCE, THUIR.demeurant à PONTEILLA

- Madame PAYROT Christelle
Secrétaire de Direction, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à SAINT-ESTEVE

- Monsieur PEUGNIEZ Alain
Bobineur, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à AMELIE-LES-BAINS-PALALDA

- Monsieur PINARD Pascal
Chef d entreprise - statut salarié, PINARD ET FILS, PRADES.demeurant à LOS MASOS

- Madame PONSI Ginette
Travailleur esat, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à PALAU-DEL-VIDRE

- Monsieur PORCAR Michel
Travailleur esat, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à THUIR

- Monsieur PORT Michel
Conducteur map3, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à REYNES

- Monsieur REGNIER Pierre
Travailleur esat, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à SAINT-GENIS-DES-FONTAINES

- Monsieur SALDANA Jacques
Technicien moyens généraux, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Madame SANCHEZ Veronique
Employée de commerce, LEROY MERLIN FRANCE, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur SOLA Philippe
Contrôleur de gestion, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à CERET

- Madame VELPRY Brigitte
Hotesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PERPIGNAN.demeurant à LATOUR-BAS-ELNE

- Madame VILLEGAS Bernadette
Employée de jeux, CASINO DU BOULOU, LE BOULOU.demeurant à SAINT-GENIS-DES-FONTAINES

- Madame VILLEGAS Monique
Assistante administrative, CASINO DU BOULOU, LE BOULOU.demeurant à SAINT-GENIS-DES-FONTAINES

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- Monsieur ABDOUCHE Abdelkader
Opérateur de production, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à TOULOUGES

- Madame ALBASINI Nathalie
Agent sécurité sociale, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à OPOUL-PERILLOS

- Monsieur ALBERT Didier
Cadre position 3a, RENAULT SAS, CLÉON.demeurant à CLAIRA

- Monsieur AUDOUY Eric
Mecanicien, PERPIGNAN AVENIR AUTOMOBILE (PAA), PERPIGNAN.demeurant à SOREDE

- Monsieur CALER Edouard
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à OPOUL-PERILLOS

- Monsieur CAMOS Jean
Peintre en bâtiment, ATELIERS MONTES, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur CANELLAS Daniel
Psychologue, POLE EMPLOI, BALMA.demeurant à VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE

- Monsieur CASSAGNE Laurent
Conseiller service clients, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à ARGELES-SUR-MER

- Monsieur CRITELLI Gilbert
Employe de banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.demeurant à SAINT-ANDRE

- Madame DE DIOS Marie Therese
Conseillere service clients bps, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SAINT-ESTÈVE.demeurant à POLLESTRES

- Monsieur DIANI Jean
Peintre confirmé, GRANDS GARAGES PYRENEENS, PERPIGNAN.demeurant à SALEILLES

- Madame DIAZ Héléne
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à LE SOLER

- Madame DUSART Valérie
Technicien CPAM, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à BOMPAS

- Madame ESTEVEZ Adoracion
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à POLLESTRES

- Madame FALLIGUERHO Alicia
Assistante de direction, POLE EMPLOI, BALMA.demeurant à RIVESALTES

- Madame FANON Incarnation
INFIRMIERE D.E, UGECAM OCCITANIE, LE BOULOU.demeurant à LE BOULOU

- Madame FIGUERAS Clemence
Technicien traitement de l'information, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRENEES ORIENTALES,
PERPIGNAN.demeurant à LE SOLER

- Madame FITA Celine
Conseiller thématique action sociale, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRENEES ORIENTALES,
PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur GARCIA Philippe
Employe de banque, CREDIT LYONNAIS, PERPIGNAN.demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON

- Madame GIMENEZ Aline
Agent Pôle Emploi, POLE EMPLOI, CABESTANY.demeurant à LATOUR-BAS-ELNE

- Monsieur GIMET Patrick
Cadre responsable compétitivité usine, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à SAINT-JEAN-
PLA-DE-CORTS

- Monsieur GIRALT Christian
Opérateur nettoyage, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à PIA

- Monsieur GOUBERT Eric
Magasinier receptioniste, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à ARLES-SUR-TECH

- Madame GUERRERO Assuncion
Employée qualifié d'exploitation, SETRADA, LE BOULOU.demeurant à LE BOULOU

- Madame HENRICH Roseline
Responsable achats, ELSAN Clinique Saint-Pierre, PERPIGNAN.demeurant à ALENYA

- Monsieur HERRERIA Bernard
Directeur exploitation, ALTISERVICE, FONT-ROMEUE-ODEILLO-VIA.demeurant à FONT-ROMEUE-ODEILLO-VIA

- Madame JUSTAFRE Jocelyne
Preneuse d ordre telephonique, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, PERPIGNAN.demeurant à TOULOUGES

- Madame MANAUT Michelle
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à CANOHES

- Monsieur MARTINEZ Jean Marie
Chargé de mission direction générale, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SAINT-ESTÈVE.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur MONTERDE Dominique
Mètreur, OXXO EVOLUTION, CLUNY.demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON

- Monsieur MUNOS Robert
Chauffeur livreur, COMPAGNIE D'EXPLOITATION ET DE REPARTITION PHARMACEUTIQUES DE ROUEN, SAINT-ESTÈVE.demeurant à TOULOUGES

- Monsieur MUNOZ Robert
Mécanicien automobile, GRANDS GARAGES PYRENEENS, PERPIGNAN.demeurant à CABESTANY

- Madame PACIORA Monique
Comptable fournisseurs, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à PERPIGNAN

- Monsieur PAGES Jacques
Responsable lingerie ménage, SOC EXPLOIT SANITAIRE MER AIR SOLEIL, COLLIOURE.demeurant à LAROQUE-DES-ALBERES

- Madame PAGES Patricia
Employée CPAM, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à LE SOLER

- Monsieur PAYA Dominique
Agent de maintenance, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à ALENYA

- Madame POLGE Danielle
Assistante de vente, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à VIVES

- Monsieur PONSONNAILLE Jean
Manipulateur en électro radiologie, SCM CORADIX, PERPIGNAN.demeurant à RIVESALTES

- Monsieur PORCAR Michel
Travailleur esat, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à THUIR

- Monsieur QUER Thierry
Conducteur machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à CORNEILLA-LA-RIVIERE

- Madame REQUENA Danielle
Secrétaire médicale, SCM CORADIX, PERPIGNAN.demeurant à BAHO

- Madame REYNAL Martine
Conseiller CPAM, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à BOMPAS

- Monsieur RIBES Michel
Charge projet senior amelioration, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à ARLES-SUR-TECH

- Monsieur ROUELLE Jean-Michel
Mécanicien auto, PSA RETAIL FRANCE SAS, PERPIGNAN.demeurant à TOULOUGES

- Madame RUIZ Isabelle
Tecnicienne service client, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.demeurant à PONTEILLA

- Madame SANCHEZ Joëlle
Conductrice machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à LE SOLER

- Madame SANTASUSANA Sylvie
Travailleur esat, FEDERATION APAJH, SORÈDE.demeurant à ELNE

- Madame SERRANO Juliette
Conductrice machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à VILLEMOLAQUE

- Monsieur SIDOU Michel
Receptionnaire, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, PERPIGNAN.demeurant à PERPIGNAN

- Madame SIEFFERT Véronique
Chargée de formation, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à SALEILLES

- Madame SLONINA Evelyne
Agent CPAM, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, PERPIGNAN.demeurant à RIVESALTES

- Monsieur SOLER Joseph
Cariste magasinier, PERNOD RICARD FRANCE, THUIR.demeurant à THUIR

- Madame TIBAUT Jacqueline
Conductrice machine, CEMOI CHOCOLATIER, PERPIGNAN.demeurant à CORNEILLA-DEL-VERCOL

- Madame TRUJILLAU Christiane

Technicien conseil aides collectives as, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRENEES ORIENTALES,
PERPIGNAN.demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON

- Madame VELPRY Brigitte

Hotesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHE, PERPIGNAN.demeurant à LATOUR-BAS-ELNE

- Madame VIDAL Marie- Jose

Hôtesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHE, PERPIGNAN.demeurant à TOULOUGES

- Monsieur VILACECA Pierre

Coordinateur securite, STERIMED SAS, AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA.demeurant à VIVES

Article 5 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

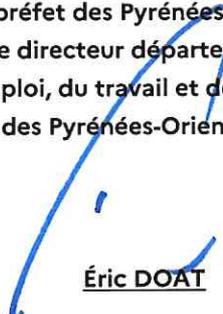
Article 6 : Recours - Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte dans les deux mois suivant sa publication, le silence gardé par l'administration pendant plus de 2 mois sur la demande de recours gracieux emportant décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot – CS 99002 – 34063 Montpellier cedex 2, dans un délai de 2 mois ;

- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot – CS 99002 – 34063 Montpellier cedex 2, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, le délai de recours gracieux étant interruptif du délai de recours contentieux.

- recours contre le présent arrêté peut être formulé devant le Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot – CS 99002 – 34063 Montpellier cedex 2, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, soit par courrier, soit par l'application informatique Télérecours accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>.

**P/ Le préfet des Pyrénées-Orientales,
Le directeur départemental
de l'emploi, du travail et des solidarités
des Pyrénées-Orientales,**



Éric DOAT

DIRECTION GENERALE

Tél : 04 68 84 67 00

Fax : 04 68 84 66 01

direction.gnerale@ch-thuir.fr

DECISION N°2021/044/DIRECTION
portant délégation de signature aux membres du
corps de direction

La Directrice du Centre Hospitalier de THUIR

VU le Code de la Santé publique, et notamment les articles L. 6143-7 et D.6143-33 à 35 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles D.315-67 à 70 ;

CONSIDERANT l'organisation mise en place sur les trois établissements en direction commune ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : Madame Fabienne Guichard, Directrice de l'établissement, se réserve la signature des affaires indiquées ci-après :

- **correspondances importantes avec :**
 - le Ministère de la santé
les Autorités de Tutelle et les représentants de l'Etat
 - le Président et les membres du Conseil de Surveillance
 - les membres du Directoire
- **les notes de service générales**
- **les marchés et contrats de fournitures, services et travaux d'une valeur supérieure au seuil de procédure formalisée**
- **les actes nécessaires au bon fonctionnement des établissements en direction commune et à la conservation des installations**
- **les actes juridiques concernant le patrimoine de l'établissement**
- **les actes d'organisation des différents services, les actes concernant la sauvegarde des biens et des personnes**
- **les décisions nominatives des Médecins Assistants et Attachés**
- **les décisions de nomination des personnels d'encadrement**
- **les actes liés à l'admission des patients et des résidents**
- **les actes liés à la fonction d'ordonnateur suppléant des dépenses ainsi qu'à la signature des marchés publics**
- **tous courriers ou documents qu'il paraît utile à l'ensemble de l'équipe de direction de faire signer par la Directrice**

ARTICLE 2 : Monsieur Jean-Marc BATAILLER et Monsieur Nicolas RAZOUX reçoivent délégation de signature pour les affaires fixées à l'article 1, en cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice.

ARTICLE 3 : Madame Fabienne GUICHARD, Directrice, signe les actes se référant :

- au système d'information et ressources numériques
- aux projets institutionnels et à la relation avec les usagers
- aux affaires juridiques

ARTICLE 4 : Madame Corinne SLIWKA, Directrice adjointe, chargée de l'Organisation des Soins et de la Qualité à l'effet de signer pour les 3 établissements en direction commune :

- les actes d'organisation des services qui lui sont rattachés
- les actes de gestion courante des personnels affectés (à l'exclusion des personnels médicaux),
- la signature des conventions de stage.

ARTICLE 5 : Monsieur Jean-Marc BATAILLER, Directeur adjoint, chargé des Affaires Médicales, de l'Action Territoriale et des Coopérations à l'effet de signer :

- les actes d'organisation et de gestion courante des services rattachés,
- les actes de nomination, de gestion des positions statutaires, d'activité et de fins de fonctions du personnel médical

ARTICLE 6 : Monsieur Nicolas RAZOUX, Directeur adjoint, chargé des Ressources Humaines et du Développement des Compétences à l'effet de signer :

- les actes d'organisation des services placés sous sa responsabilité,
- les actes de nomination, de gestion des positions statutaires, d'activité et de fins de fonctions du personnel non médical, titulaire, stagiaire et contractuel,
- la signature des feuilles de notation, les décisions portant sanctions disciplinaires, les ordres de mission des personnels,
- les opérations nécessaires à la liquidation et au mandatement des éléments de rémunération des personnels, y compris la possibilité d'opposer la prescription quadriennale pour les créances en matière de gestion des personnels

ARTICLE 7 : Monsieur David MARTINEZ, Directeur adjoint, chargé des Finances et de l'Activité Hospitalière à l'effet de signer :

- les actes d'engagement et d'ordonnancement des dépenses, émission des titres et documents comptables du CHT
- les actes de gestion courante et les ordres de mission des personnels des services qui lui sont rattachés,
- les actes d'admission et de sortie des patients y compris hospitalisés sans consentement,
- les actes d'état civil relatifs aux hospitalisés

Plus spécifiquement, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame la Directrice Fabienne GUICHARD et de Monsieur Nicolas RAZOUX, la présente délégation de signature s'étend aux actes ci-après :

- les opérations nécessaires à la liquidation et au mandatement des éléments de rémunération des personnels des trois établissements en direction commune.

Cette délégation s'étend à la gestion des EHPAD dans la limite du champ de compétences ainsi défini en l'absence de Madame Lucile SABRAZAT.

ARTICLE 8 : Madame Elsa FLEYFEL, Directrice adjointe déléguée à la Direction des Moyens Opérationnels, à l'effet de signer :

- les actes se référant au GIP Coopelog (Se référer au règlement intérieur du GIP pour la compétence de la Directrice du groupement conférée à Madame Elsa FLEYFEL)
- les actes relatifs aux achats et marchés
- les actes se référant à la plateforme logistique et développement durable
- tous les actes de gestion y compris les actes nécessaires à la passation des marchés publics de fournitures, biens, services et travaux
- les actes liés à l'engagement et liquidation des dépenses liées à l'acquisition de fournitures, biens, services et travaux nécessaires au fonctionnement des services
- les actes relatifs aux cessions de biens mobiliers

ARTICLE 9 : Monsieur Bernard BERLOU, Directeur adjoint délégué aux services techniques et travaux, à l'effet de signer:

- les actes se référant aux services techniques et travaux
- tous les actes de gestion courante en matière de travaux et d'assistance à maîtrise d'œuvre, de maintenance des installations et de sécurité (dont la sécurité incendie)

ARTICLE 10 : Madame Lucile SABRAZAT, Directrice adjointe déléguée aux EHPAD, et à la Filière Gériatrique à l'effet de signer :

- les actes relatifs aux relations avec les usagers et résidents des 2 établissements en direction commune ainsi qu'avec leurs familles
- les actes relatifs à la convocation du Conseil de la Vie Sociale des EHPAD dont elle assure le secrétariat
- les actes relatifs au pilotage des projets d'établissement des EHPAD,
- les relations avec les intervenants libéraux extérieurs aux EHPAD
- tous les actes relatifs à l'admission ou au décès des résidents
- les actes nécessaires au bon fonctionnement et à la conservation de leurs installations,
- les actes d'organisation des différents services rattachés
- les actes concernant la sauvegarde des biens et des personnes
- les actes de nomination, de gestion des positions statutaires, d'activité, de fins de fonctions et de gestion courante du personnel,
- la signature des feuilles de notation, les décisions portant sanctions disciplinaires, les ordres de mission des personnels,
- les actes liés à la fonction d'ordonnateur suppléant des dépenses

ARTICLE 11 : Les délégataires sont tenus de rendre compte des actes pris dans l'exercice de la présente délégation qui prend effet à compter du 1^{er} novembre 2020.

ARTICLE 12 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa publication par voie d'affichage dans le hall du bâtiment administratif du Centre Hospitalier et l'accueil de chacun des deux EHPAD.

Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier et au Conseil d'Administration de chaque EHPAD dans leur plus prochaine séance. Elle est transmise sans délai au comptable de chacun des trois établissements.

Fait à THUIR, le 1^{er} octobre 2021
En 2 exemplaires originaux

La Directrice,



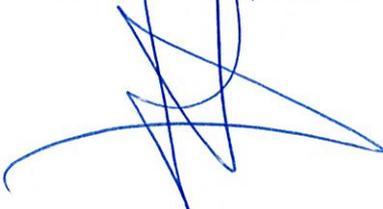
F. GUICHARD

Bon pour acceptation



JM BATAILLER

Bon pour acceptation



D. MARTINEZ

Bon pour acceptation



N. RAZOUX

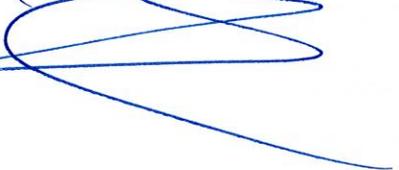
Bon pour acceptation



L. SABRAZAT

Bon pour acceptation

C. SLIWKA



E. FLEYFEL



Bon pour acceptation

B. BERLOU

Bon pour acceptation



Signatures précédées de la mention « Bon pour acceptation »

DESTINATAIRES :

- Intéressé (e)s
- ARS DT 66
- M. le Trésorier Principal (Thuir et Ille-sur-Têt)
- Dossier
- Chrono des décisions